



**Conférence de presse à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire
de l'Union des Paysans Fribourgeois, le mercredi 23 novembre 2022**

Rapport du Président

Que de turbulences au cours des douze derniers mois! Le monde, et plus particulièrement le continent européen, a rarement connu autant de crises. A commencer par la mauvaise récolte 2021 dans toute l'Europe pour les grandes cultures, notamment les céréales et les oléagineux, qui a fait grimper les prix. Puis la crise énergétique, qui a fait grimper les prix de l'énergie et entraîné ceux des engrais. Puis l'entrée des soldats de Poutine en Ukraine. La guerre, qui a apporté beaucoup de souffrance dans ce pays!

Le commerce mondial ne fonctionnait déjà plus correctement à l'époque du Covid et la guerre en Ukraine a multiplié les problèmes de hausse des coûts de production, de disponibilité sur les marchés des matières premières, de logistique et d'approvisionnement énergétique. Faut-il y voir le signe que la mondialisation n'a pas produit les résultats escomptés? Très certainement. Faut-il craindre que de telles crises mondiales se répètent de plus en plus souvent, comme les événements climatiques extrêmes? Certainement aussi.

Dans nos sociétés occidentales, et en particulier en Suisse où le pouvoir d'achat est très élevé, nous étions habitués à avoir tout à disposition à tout moment. Aujourd'hui, les retards dans l'achat et la livraison de tout bien de consommation sont monnaie courante, sans même parler des prix. Les marchés des matières premières agricoles suivent naturellement le même schéma, avec d'immenses fluctuations de prix et des conditions de livraison parfois difficiles. Les spéculateurs en profitent énormément en encourageant des hausses et des baisses de prix arbitraires qui n'ont rien à voir avec l'offre et la demande. Alors que les hausses de prix des produits agricoles en Europe sont en partie répercutées sur les agriculteurs, la situation est différente en Suisse. Le système de protection douanière, comme par exemple pour les céréales, nous protège par des droits de douane lorsque les prix mondiaux sont bas, ce qui est un avantage. Comme la protection douanière vise la stabilité des prix, les droits de douane diminuent lorsque les prix internationaux augmentent. Cette protection des consommateurs empêche en même temps les producteurs de profiter directement de l'explosion des prix sur le marché mondial.

En situation de crise, la première préoccupation est de s'approvisionner soi-même. Les recommandations de consommer moins d'énergie et les plans de l'OSTRAL - l'organisation pour l'approvisionnement en électricité dans les situations extraordinaires - sur le thème de l'électricité en sont la preuve. Qu'en est-il de l'alimentation? Mis à part quelques citoyens qui ont fait des réserves d'urgence et découvert le principe des réserves à domicile, les Suisses pensent toujours être en sécurité. Pourtant, après une analyse approfondie, la situation ne semble pas si rassurante. Même dans des pays qui ne sont pas très éloignés du nôtre, on a assisté à une pénurie prononcée de produits alimentaires de base. Un grain de poussière dans les rouages du commerce mondial a des répercussions mondiales directes, rapides et incontrôlables.

Il est donc indispensable de renforcer notre approvisionnement intérieur. L'objectif n'est pas d'être autosuffisant à 100 %, mais au moins de maintenir le niveau actuel. Cet objectif ne peut être atteint qu'à condition d'assurer un revenu décent aux agriculteurs. Schématiquement, les facteurs déterminants du revenu sont les quantités produites, les prix, les paiements directs et les coûts de production. Le budget fédéral de l'agriculture étant limité, les défis pour les producteurs se situent donc au niveau des coûts de production, sur lesquels il est difficile d'agir, et des prix des produits. C'est pourquoi nos représentants des producteurs se battent pour une augmentation des prix dans les branches les plus diverses. Les prix ont pu être augmentés mais dans la plupart des cas, pas dans la mesure de l'augmentation des coûts de production et ou comme pour le lait, notamment pour le Gruyère AOP, où l'augmentation est arrivée trop tard. Tout cela entraîne une détérioration de notre situation financière.

Et ce n'est pas tout! La sécheresse vient de toucher une grande partie de notre canton et plusieurs productions, notamment les cultures fourragères. Notre directeur en dira plus dans son rapport, notamment sur la situation dans les Alpes.

Le sujet a également été discuté au Grand Conseil et le Conseil d'Etat s'est exprimé sur la situation des revenus des agriculteurs. Voici son estimation pour l'année précédente 2021: ceux-ci auraient augmenté de 2 % par rapport à 2020, malgré des conditions météorologiques déplorables en 2021. Magnifique! Ensuite, c'est toujours le revenu moyen des exploitations qui est évoqué en premier, et d'ailleurs repris comme indicateur de revenu par le journal La Liberté dans son article concernant le débat sur la sécheresse. Or, ce qui nous intéresse, c'est le revenu par travailleur et celui-ci s'élèvera à 59'800 francs en 2021 selon la Confédération. Pour le comparer à d'autres salaires, il faut déduire la cotisation de l'employeur pour l'AVS et la prévoyance vieillesse, ce qui nous donne un revenu annuel d'environ 50'000 francs. Divisé par 13, cela fait moins de 4'000 francs par mois. Il s'agit d'une valeur moyenne, comme je l'ai dit, tirée des statistiques de la Confédération et qui signifie certainement que des agriculteurs réalisent des revenus plus élevés, mais qu'il est tout aussi clair que beaucoup d'entre eux se situent en dessous avec leur revenu du travail!

Dans mon rapport, je ne souhaite pas aborder spécifiquement la question de la protection phytosanitaire et des pertes d'éléments nutritifs. Parce que ce sujet est pour le moins exigeant dans sa mise en œuvre et que de nombreuses questions restent encore ouvertes aujourd'hui. Nous aurons le plaisir d'entendre M. Jean-Marc CHAPPUIS à ce sujet à l'issue de l'assemblée. Pour ce qui est des conséquences financières, il est juste que des contributions soient versées pour ces programmes, car moins de protection des plantes ou moins de pertes d'éléments nutritifs ou moins d'engrais signifie en général moins de production, plus de risques, moins de stabilité des rendements, plus de dépenses, moins de stabilité de la qualité, etc. Toutefois, dans l'ensemble, nous payons nous-mêmes ces contributions, car le budget des paiements directs reste constant. Le Conseil fédéral a été honnête dans ses messages et a également écrit que la différence devait être trouvée sur le marché. C'est l'une des exigences que nous posons à nos partenaires de la branche, en particulier aux grands distributeurs, car c'est un fait avéré: seul l'argent payé par le consommateur final peut être réparti tout au long de la chaîne de valeur ajoutée. Quand on sait que ces acteurs importants du marché que sont les grands distributeurs s'engagent dans l'association "Stratégie qualité de l'agriculture et de la filière alimentaire suisse", qui promeut des valeurs comme le goût, l'authenticité, la durabilité ou l'origine suisse, on ne peut qu'espérer un engagement concret et rapide de leur part. Cette dernière étape de la chaîne de valeur est centrale et incontournable pour une véritable valorisation de nos produits suisses. Tous les niveaux, y compris les consommateurs, en sortiraient gagnants!

Comme l'année passée, nous avons pu compter sur une majorité de votants en faveur de nos revendications. Merci à tous ceux qui ont contribué à ces résultats. Mais comme l'an dernier, je lance un appel aux consommateurs, car la part du bio sur le marché est d'environ 10 à 12 %, et lors de l'initiative sur l'élevage intensif, environ 37 % de la population suisse s'est prononcée en faveur des normes bio. Je souhaite un comportement cohérent lors des achats et des votes de la part des consommateurs, comme des politiciens! Car une production locale et de qualité à besoin d'une agriculture résiliente, c'est-à-dire de prix corrects. Car "no farmer, no food, no future"!

Merci de votre attention!

Fritz Glauser

Président de l'Union des Paysans Fribourgeois